



Invitation presse  
Pour le mercredi 13 janvier 2010

## Contrat d'objectifs emploi-formation L'Etat et la Région s'engagent pour trois ans au côté des professionnels du spectacle vivant

**A travers ce contrat d'objectifs, l'Etat, la Région et les nombreux professionnels du spectacle vivant, employeurs et salariés, s'engagent dans un plan d'actions sur 3 ans qui favorise la formation et la qualité des emplois et permette, à ce secteur complexe, de mieux se structurer et d'assurer son développement.**

Théâtre, musique, danse, arts du cirque et de la rue : en Bretagne, le spectacle vivant a connu ces 20 dernières années un développement important, lié à l'aménagement du territoire, à la création de nouvelles scènes, d'équipements gérés par les collectivités, de festivals, mais aussi de nombreuses structures associatives, fragiles à la fois sur les plans structurel et financier. Cette grande diversité des employeurs a parfois nui au professionnalisme et à la qualification des hommes. Parallèlement, la filière a dû intégrer de nombreuses mutations, artistiques (projets pluridisciplinaires), réglementaires et techniques (nouvelles technologies).

Au regard de ces réalités, professionnels et pouvoirs publics ont souhaité mettre en œuvre un plan d'actions sur 3 ans suivant quatre grands axes qui vous seront présentés mercredi :

- observer et analyser : besoins des entreprises, des territoires, évolution des emplois... ;
- accompagner et anticiper les évolutions : développement des qualifications, adaptation des emplois et des organisations de travail ;
- sécuriser les parcours de formation et les trajectoires professionnelles : accès à la formation professionnelle et à la VAE, accompagnement des reconversions ;
- contribuer à la structuration du secteur et à une meilleure lisibilité des métiers.



### Signature du Contrat d'objectifs emploi-formation « spectacle vivant »

Mercredi 13 janvier à 17h au Conseil régional, 283 av du Gal Patton à Rennes,

en présence de

**Michel Cadot**, Préfet de Région,

**Michel Morin**, Vice-président du Conseil régional chargé de la formation,

**Sylvie Robert**, Vice-présidente du Conseil régional chargée de la culture,

et les représentants des 12 organisations professionnelles employeurs et salariés (CPDO, PRODISS, SMA, SNSP, SYNAVI, SYNDEAC, SYNOLYR, SYNPASE, CGT, CFDT, CFTC, CGC).

### Quelques chiffres :

En Bretagne, le secteur s'appuie sur près de 700 entreprises. Les 1 500 licences d'entrepreneurs de spectacles accordées concernent aussi des collectivités, offices du tourisme et associations. Chaque année, 16 800 manifestations occasionnelles (spectacles dans les bars, maisons de retraite, comité d'entreprises...) s'ajoutent aux activités régulières des entreprises de spectacle. A ce jour, la filière regroupe 6 000 emplois (1 500 salariés en CDI et CDD, 700 agents de collectivités locales et 3 400 salariés en CDDU, sous le régime d'assurance chômage des intermittents).

Contacts presse :

Région Bretagne - Odile BRULEY ☎ 02 99 27 13 55 ou 06 76 87 49 57

Préfecture de Région - Michèle LACROIX ☎ 02 99 02 11 80